

DIRECTION DE SANTÉ  
PUBLIQUE DE LA  
MONTÉRÉGIE

*Évaluation de l'implantation  
du comité régional  
Opération Colibri*

**Propager**  
LA SANTÉ

### **Sous la direction de**

François Pilote, secteur Planification, évaluation et surveillance, DSPu de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre

### **Auteurs**

Christian Viens, secteur Planification, évaluation et surveillance, DSPu de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre

Lydia Rocheleau, secteur Promotion-prévention, DSPu de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre

### **Collaboration**

Sabrina Bachelier, Direction régionale du ministère de la Famille

Anthony Bellini, Commission scolaire Marie-Victorin

Caroline Benoit, programme jeunesse, CISSS de la Montérégie-Centre

Julie Bickerstaff, secteur Promotion-prévention, DSPu de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre

Linda Bossé, Agir ensemble pour le développement des enfants, TCLPE Saint-Hubert

Andrée Brunet, secteur Promotion-prévention, DSPu de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre

Nancy Chouinard, secteur Promotion-prévention, DSPu de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre

Dominique Fontaine, Maison de la Famille Valoise

Josée Guay, Carrefour naissance-Famille

Linda Haworth, programme jeunesse et activités de santé publique, CISSS de la Montérégie-Ouest

Linda Langlais, programme jeunesse, santé maternelle et des enfants, CISSS de la Montérégie-Est

Diane Lapointe, CIUSSS de l'Estrie

Anne-Marie Legault, Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie

Diane Martel, secteur Promotion-prévention, DSPu de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre

Claudette Pitre-Robin, Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie

Maggie St-Georges, Avenir d'enfants

Nathalie Walter, Groupe de travail montréalais-Orthophonie et développement du langage

### **Mise en pages**

Annie Toupin, secteur Planification, évaluation et surveillance, DSPu de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISBN : 978-2-550-83003-0 (PDF)

Ce document est disponible en version électronique à l'endroit suivant :

[www.extranet.santemonteregie.qc.ca](http://www.extranet.santemonteregie.qc.ca), section santé publique.

Reproduction ou téléchargement autorisé à des fins non commerciales avec mention de la source :

Viens, C., et L. Rocheleau (2018). *Évaluation de l'implantation du comité régional Opération Colibri*, Direction de santé publique de la Montérégie, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Longueuil, 18 p.

© Tous droits réservés

Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, année 2018.

## Table des matières

Liste des sigles et des acronymes.....	4
Contexte .....	5
1. Démarche évaluative proposée .....	5
1.1 Objectifs d'évaluation .....	5
1.2 Cadre conceptuel .....	5
2. Méthodologie.....	6
2.1 Approches d'évaluation .....	6
2.2 Population à l'étude.....	6
2.3 Variables, méthodes et sources de données .....	6
3. Résultats.....	7
3.1 Principales actions réalisées .....	7
3.2 Processus de concertation .....	8
Discussion .....	12
Conclusion .....	13
Références.....	13
Annexe 1 : Recension des actions et documentation du processus de concertation.....	15
Annexe 2 : Grille d'analyse de la concertation dans le cadre du comité régional Opération Colibri (CROC).....	16
Annexe 3 : Méthodologie et résultats de la grille d'analyse de la concertation dans le cadre du comité régional Opération Colibri .....	18

## Liste des sigles et des acronymes

CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CROC	Comité régional Opération Colibri
DRMF	Direction régionale du ministère de la Famille
DSPu	Direction de santé publique
EQDEM	Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle
GTM-ODL	Groupe de travail montréalais-Orthophonie et développement du langage
IRCM	Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
RCPEM	Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie
TCLPE	Table de concertation locale en petite enfance
TIR-SHV	Table intersectorielle régionale-saines habitudes de vie

## Contexte

L'Opération Colibri est une démarche régionale intersectorielle de diffusion, d'appropriation et de mise à profit des résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM). Cette opération, réalisée pour la première fois en 2012, se répétera à tous les cinq ans. À ce propos, une deuxième collecte de données a été effectuée en 2017 auprès des enseignants de la maternelle et les résultats sont disponibles depuis l'automne 2018.

Pour soutenir la planification des actions dans les communautés, la Direction de santé publique (DSPu) de la Montérégie a mis en place, en 2014, le comité régional Opération Colibri (CROC). Cette instance de concertation s'inscrit dans une perspective de promotion-prévention. Elle a pour mandat de faciliter l'échange et favoriser la cohérence et la complémentarité des actions entre chaque réseau aux paliers régional et local. Plus spécifiquement, le CROC est appelé à soutenir la diffusion et l'appropriation des connaissances et des pratiques efficaces et prometteuses sur le développement des enfants par les divers acteurs œuvrant auprès des enfants et de leur famille et contribuer à répondre aux besoins et préoccupations des communautés locales.

Dans le cadre de cette évaluation d'implantation, la DSPu souhaite procéder à l'analyse du CROC concernant la planification stratégique 2016-2019 et la mise en œuvre des plans d'action annuels pour cette période.

Cette démarche d'évaluation constitue le quatrième volet du projet d'évaluation. Le premier volet, réalisé en 2014-2015, a permis de s'assurer de la pertinence et de l'utilité des stratégies de soutien mises de l'avant par la DSPu pour favoriser le transfert et l'appropriation des résultats de l'EQDEM.

Le deuxième volet, réalisé en 2016-2017, a documenté l'utilisation des produits de la DSPu ainsi que l'avancement des pistes d'amélioration identifiées par les réseaux locaux de services (RLS). Le troisième volet, réalisé en 2017-2018, a permis d'identifier les retombées de l'Opération Colibri et plus particulièrement de l'EQDEM 2012.

## 1. Démarche évaluative proposée

### 1.1 Objectifs d'évaluation

La présente évaluation d'implantation poursuit deux objectifs généraux :

1. Recenser les principales actions réalisées par le CROC selon quatre axes d'intervention :
  - ✓ intervenir directement et précocement auprès des enfants;
  - ✓ consolider le soutien offert aux parents;
  - ✓ soutenir la mise en place d'actions concertées dans les communautés;
  - ✓ utiliser les leviers à notre disposition pour influencer les choix sociétaux.
2. Documenter le processus de concertation selon cinq thèmes :
  - ✓ l'intérêt pour le CROC;
  - ✓ les conditions de réalisation pour établir la planification stratégique et assurer l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action annuels;
  - ✓ l'arrimage entre le CROC et les autres instances régionales de concertation;
  - ✓ les mécanismes de communication entre le CROC et les tables de concertation locale en petite enfance (TCLPE);
  - ✓ les projets structurants ayant émergé dans le cadre des activités du CROC.

### 1.2 Cadre conceptuel

Comme mentionné précédemment, le CROC est un comité de concertation regroupant plusieurs partenaires intersectoriels. Dans le cadre de cette instance, certains projets sont menés en partenariat (ex. : le projet en transition scolaire).

Pour Moreau et coll. (2005), la **concertation** renvoie au processus d'échange d'idées en vue de s'entendre éventuellement sur un objectif, une démarche ou une attitude commune ou encore une prise de décision par consensus.

Une concertation est réussie lorsqu'elle repose sur l'engagement des membres, la reconnaissance partagée de la valeur ajoutée que chaque partenaire peut apporter et l'acceptation de quelques règles qui gouvernent les processus touchant le réseau dans son ensemble.

La qualité des communications ou des relations entre les membres et la présence d'un leadership qui l'anime sont également des éléments essentiels du bon fonctionnement d'un réseau (Portail des gestionnaires de bénévoles, 2013).

Pour Lebeau et coll. (1997), l'action intersectorielle nécessite de la part des partenaires une capacité de faire face à des difficultés. Cette disposition renvoie à des affinités entre les partenaires ainsi qu'à un attrait à travailler ensemble. Elle comporte un désir de réciprocité des engagements où chacun des partenaires est susceptible d'y trouver des avantages. De plus, cela demande une coordination des actions ainsi que des partenaires engagés à assurer les liaisons de collaboration.

Quant au **partenariat**, il n'est pas seulement un partage de l'analyse des problèmes et des solutions. Il suppose un engagement formel de chaque participant qui investit une part de ce qui lui appartient dans le but de réaliser quelque chose de commun (Moreau et coll., 2005). En d'autres mots, le partenariat constitue une collaboration sur un projet précis, défini dans le temps, et bénéficiant d'une allocation de ressources (Bilodeau et coll. 2008). Fortier (2016) a élaboré une grille d'analyse du partenariat comportant quatre dimensions :

1. les motivations à agir ensemble;
2. les relations entre les partenaires;
3. la mise en œuvre du partenariat selon quatre conditions : la définition des attentes, le pouvoir d'agir, la planification du processus et le leadership mobilisateur;
4. le suivi et l'évaluation du projet.

Cette grille d'analyse est de nature flexible et peut être adaptée aux besoins et conditions de réalisation de la concertation, en l'occurrence, du CROC.

## 2. Méthodologie

### 2.1 Approches d'évaluation

Cette évaluation d'implantation fait appel à l'**approche formative** dont l'objectif est de produire des données utiles pour décrire, apprécier et, s'il y a lieu, améliorer le fonctionnement du CROC. Cette perspective est appropriée lorsqu'un projet, comme celui-ci, est encore à la

phase de développement (Pineault et Daveluy, 1986).

L'**approche participative** est aussi privilégiée. Les acteurs concernés par le projet sont partie prenante de la démarche d'évaluation, particulièrement ceux concernés par les activités du CROC. Ceci implique de connaître leur opinion pour documenter la contribution des ressources, l'organisation et l'offre de services ainsi que l'atteinte des objectifs poursuivis (Pineault et Daveluy, 1986).

### 2.2 Population à l'étude

La population à l'étude regroupe principalement les membres du CROC. Ce comité est constitué de représentants de différentes organisations intervenant sur le développement global des tout-petits. Les personnes rejointes proviennent des organisations suivantes :

1. la DSPu de la Montérégie;
2. les trois CISSS de la Montérégie (programme jeunesse et santé publique);
3. la direction régionale du ministère de la Famille (DRMF);
4. Avenir d'enfants;
5. une commission scolaire;
6. un organisme communautaire Famille;
7. l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM);
8. Centraide du Grand Montréal;
9. le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM).

À ceci, s'ajoutent des représentants de trois autres instances régionales, soit le Groupe de travail montérégien-Orthophonie et développement du langage (GTM-ODL), la Table intersectorielle régionale-saines habitudes de vie (TIR-SHV) et l'IRCM. Cette dernière est la seule instance représentée au CROC.

Enfin, des membres du comité de liaison avec les TCLPE font également partie des personnes rejointes.

### 2.3 Variables, méthodes et sources de données

Pour réaliser cette évaluation, nous avons recours à plusieurs sources d'information et méthodes pour documenter les variables à l'étude.

**Concernant l'objectif 1** de la démarche évaluative, les variables retenues se rapportent aux actions annuelles réalisées par le CROC. Pour recenser ces actions, il a été consulté les bilans des plans d'action annuels 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 (avril à juin 2018). Par la suite, nous avons procédé à l'analyse des actions réalisées.

**Concernant l'objectif 2** de la démarche évaluative, les variables retenues sont associées aux thèmes du processus de concertation (conditions de réalisation, arrimage entre le CROC et les autres instances régionales de concertation, mécanismes de communication entre le CROC et les TCLPE et projets structurants ayant émergé dans le cadre des activités du CROC).

Pour documenter ce processus, des entrevues téléphoniques, semi-structurées, individuelles et de groupe, ont été réalisées, entre juillet et octobre 2018, auprès de neuf membres du CROC, d'un représentant de chacune des trois autres instances régionales et de trois membres du comité de liaison avec les TCLPE. Concernant les membres du CROC, les personnes rejointes sont surtout celles ayant le plus d'ancienneté au sein de cette instance.

La liste des questions d'évaluation, des variables, des méthodes et des sources de données sont présentées à l'annexe 1 pour les deux objectifs d'évaluation.

Comme démarche complémentaire, une grille d'analyse de la concertation a été élaborée et transmise aux participants à l'aide de la plateforme Survey Monkey en octobre 2018. Cette grille, présentée à l'annexe 2, a été remplie par huit des treize (62 %) membres du CROC ayant participé à au moins deux rencontres. La méthodologie utilisée et les scores moyens obtenus, variant de 1 (tout à fait en désaccord) à 4 (tout à fait en accord), sont présentés à l'annexe 3.

Cette grille qui regroupe sept échelles de mesure documente les conditions de réalisation de la concertation. Elles concernent :

1. les motivations à agir ensemble;
2. les relations entre les membres;
3. les attentes des membres;
4. le pouvoir d'agir du groupe;
5. la planification de l'action;
6. l'organisation et le leadership;
7. le suivi et l'évaluation de la concertation.

Ces conditions de réalisation renvoient aux variables favorables aux pratiques de concertation énoncées par Fortier (2016), le Portail des gestionnaires et des bénévoles (2013) et Lebeau et coll. (1997).

## 3. Résultats

### 3.1 Principales actions réalisées

Comme mentionné précédemment, le CROC regroupe différentes organisations intervenant sur le développement global des tout-petits. En 2018, 14 organisations siègent au CROC et 20 personnes y participent.

Les actions et les moyens mis en œuvre en faveur de l'enfant s'inscrivent dans une approche globale et intégrée qui cible plusieurs facteurs de protection et de risque, et ce, pour les quatre axes d'interventions du modèle écologique, soit l'enfant, la famille, la communauté et la société.

Ainsi, 21 actions ont été réalisées par les membres du CROC pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 (avril à juin 2018). Ces actions, regroupées autour des quatre axes d'interventions, se présentent comme suit :

Axe 1 : Sept actions visent à soutenir l'intervention précoce auprès des enfants (ex. : organisation de la rencontre régionale de réflexion *Lever les barrières au développement des tout-petits montréalais*; réalisation et diffusion de produits de surveillance, de fiches et de portraits; mise en place d'un comité de travail et participation aux travaux sur l'harmonisation des processus pour la gestion des places protocole);

Axe 2 : Deux actions visent à consolider le soutien offert aux parents (ex. : réalisation et diffusion d'une synthèse de *l'Avis scientifique sur les programmes de formation aux habiletés parentales en groupe* et élaboration en cours d'un portrait des programmes implantés en Montérégie);

Axe 3 : Sept actions soutiennent la mise en place d'actions concertées dans les communautés (ex. : adoption d'orientations et d'une planification stratégique 2016-2019; efforts d'arrimage par des rencontres d'échanges entre les différentes instances de concertation régionales; formation d'un comité de liaison avec les TCLPE et organisation d'une

rencontre annuelle de réseautage; mise en place d'un groupe de travail régional sur la transition scolaire);

Axe 4 : Cinq actions utilisent les leviers disponibles pour influencer les choix sociétaux (ex.: collaboration à la rédaction du mémoire *Des services éducatifs à l'enfance de qualité pour assurer aux tout-petits un bon départ* déposé à la Commission sur l'éducation à la petite enfance; établissement de zones de collaboration avec le Carrefour action municipale et famille; partage d'information, en continu, sur les modifications de politiques et les mesures qui pourraient avoir un impact dans les familles ayant de jeunes enfants).

Un examen spécifique des porteurs d'action fait ressortir les contributions des organisations dans le cadre des activités du CROC. À cet effet, il se dégage les aspects suivants :

- la DSPu porte huit actions, représentant 38 % des actions réalisées. Il s'agit principalement d'actions visant la réalisation et la diffusion de produits de surveillance, de fiches et de portraits nécessaires à la prise de décision ainsi que l'évaluation des moyens pour soutenir les actions en faveur du développement des enfants (ex. : pertinence et utilité des stratégies de soutien, utilisation des produits diffusés, analyse des retombées observées);
- l'agente de soutien à la coordination et l'exécutif du CROC sont porteurs de sept actions représentant 33 % des actions réalisées. Celles-ci s'inscrivent dans une perspective de renforcement des compétences et de transfert des connaissances et d'efforts d'arrimage entre les différentes instances dans l'identification et la mise en œuvre des actions régionales, notamment en transition scolaire;
- le RCPEM, seul ou avec la DRMF ou le ministère de la Culture et des Communications (MCC), est porteur de trois actions ou 14 % des actions réalisées. Elles s'inscrivent dans une perspective de partage des pratiques inspirantes en services de garde éducatifs (RCPEM), de planification des actions en matière d'éveil culturel des tout-petits (RCPEM-MCC) et d'harmonisation des processus pour la gestion des places protocoles (RCPEM-DRMF);

- les membres du CROC sont eux-mêmes porteurs de deux actions, représentant 9 % des actions réalisées. Ces actions concernent l'adoption d'orientations et d'une planification stratégique de même que le partage d'information sur les modifications de politiques et les mesures qui pourraient avoir un impact sur les familles de jeunes enfants;
- l'organisme Centraide du grand Montréal est quant à lui porteur d'une action, représentant 6 % des actions réalisées du CROC. Cette action en est une d'information sur l'avancement des travaux à l'égard de la plateforme 211 visant à soutenir les parents et les acteurs clés œuvrant auprès des familles.

### 3.2 Processus de concertation

L'examen du processus de concertation du CROC comporte cinq thèmes qui sont les suivants :

- intérêt pour le CROC;
- conditions de réalisation;
- moyens mis en place pour assurer les arrimages;
- mécanismes de communication entre le CROC et les TCLPE;
- projets structurants.

#### 3.2.1 Intérêt pour le CROC

Toutes les personnes rejointes du CROC apprécient la présence d'une structure régionale de concertation en petite enfance d'autant plus que, pour ce groupe d'âge, il y a peu de plateformes régionales et intersectorielles sur le territoire. Cet intérêt pour le CROC repose également sur les motifs suivants :

- la connaissance des attentes et des besoins des partenaires;
- la mise en commun des actions réalisées;
- l'opportunité de rencontrer des acteurs de différents milieux;
- le pouvoir d'influencer les orientations régionales en petite enfance.

Par ailleurs, considérant la diversité des milieux représentés au CROC, cette concertation présente un défi de se familiariser au langage et aux acronymes propres à chacun des partenaires et de composer avec des priorités et des visions différentes (ex. : définition des clientèles vulnérables).



*S'il n'y avait pas le CROC, je n'aurais pas l'occasion d'échanger avec le milieu scolaire et le milieu de la santé. C'est vraiment ma porte d'entrée pour discuter du développement des jeunes enfants et des familles vulnérables.*

*Les rencontres du CROC permettent un temps de réflexion dédié à la petite enfance. Si cette instance régionale n'existait pas, je ne pense pas qu'on aurait maintenu l'intérêt pour la petite enfance.*

### 3.2.2 Conditions de réalisation

Sur le plan des conditions de réalisation pour assurer la planification et la mise en œuvre des plans d'action du CROC, trois thèmes ont retenu l'attention :

- la motivation à agir;
- les relations entre les membres;
- l'organisation de la concertation.

#### Motivations et relations entre les membres

Les personnes rejointes individuellement et les participants au sondage considèrent que les membres du CROC sont motivés à agir de façon concertée et à travailler sur des projets menés en partenariat (score : 3,1). Pour la grande majorité d'entre eux, les relations sont établies sur une base de confiance et des rapports respectueux et cordiaux (score : 3,1). Toutefois, certaines lacunes sont mentionnées, soit :

- des relations plus ou moins égalitaires entre les membres;
- un faible degré d'engagement et de participation des membres, autres que ceux du comité exécutif, dans les comités de travail;
- un manque de cohésion ou de fil conducteur qui rallie l'ensemble des partenaires;
- plusieurs personnes absentes lors des rencontres;
- de nombreux départs et arrivées qui exigent constamment de recréer des liens;
- des échanges restreints en raison de la présence de nombreux partenaires au sein du CROC.

Lorsqu'il y a des enjeux, les membres du CROC s'expriment de façon constructive. Toutefois, ils sont généralement peu loquaces lors des rencontres. Quelques raisons sont fournies pour expliquer cette situation :

- les membres du CROC se connaissent peu car ils ne se voient que quatre fois par année ce qui leur fournit peu d'occasions pour développer des liens;
- la présence d'un exécutif très engagé mais qui prend beaucoup de place dans les rencontres;
- le peu d'espace laissé à la discussion.

#### Organisation de la concertation

À la lumière des résultats du sondage, la majorité des participants sont d'avis que :

- le CROC répond aux attentes des membres (score : 3,1);
- les partenaires y voient un pouvoir d'agir du comité et une valeur ajoutée à leur participation (score : 3,2);
- la planification de l'action est menée en concertation (score : 3,2);
- le suivi et l'évaluation de la concertation du CROC sont des éléments auxquels on accorde de l'intérêt (score : 3,4).

Des participants au sondage identifient également des limites relatives à l'organisation de la concertation et au leadership au sein du CROC (score : 3,0). Elles concernent particulièrement les aspects suivants :

- le partage du leadership entre les partenaires;
- le cadre de fonctionnement du CROC (ex. : nombre de rencontres, comités de travail, comité exécutif, plan d'action);
- la capacité des membres de prendre des initiatives.

Dans l'ensemble, la composition du CROC satisfait les personnes rejointes. Par ailleurs, il est suggéré d'inclure de nouveaux partenaires, soit la Table des services éducatifs, le GTM-ODL et les TCLPE.

L'apport de l'agente de soutien à la coordination du CROC dans l'organisation, l'animation et le suivi des rencontres et dans la liaison avec les partenaires, apparaît l'une des forces de cette concertation.

Les personnes rejointes du CROC considèrent que les plans d'action annuels sont ambitieux car ils comportent un trop grand nombre d'actions (ex. : 27 actions planifiées en 2018-2019). Pour la grande majorité d'entre eux, ces plans devraient se limiter à deux ou trois actions. Celles-ci

devraient reposer sur des thèmes rassembleurs et ayant la capacité de mobiliser les acteurs de plusieurs secteurs. Le projet sur la transition scolaire, actuellement en cours, en est un bel exemple.

*La priorisation d'actions collectives par l'ensemble des partenaires constitue l'ingrédient nécessaire pour susciter l'intérêt des membres à maintenir leur participation au sein du comité de concertation.*

Le suivi de l'état d'avancement des actions prend beaucoup de temps lors des rencontres ce qui réduit d'autant les périodes d'échanges entre les partenaires sur les actions du CROC et sur les enjeux régionaux et locaux qui rejoignent l'ensemble des membres. Ce faisant, il est souhaité d'atteindre un nouvel équilibre.

### **3.2.3 Moyens mis en place pour assurer les arrimages**

Hormis le CROC, trois autres instances de concertation se préoccupent du développement global des enfants. Il s'agit du GTM-ODL, de la TIR-SHV et de l'IRCM. Seule cette dernière instance est membre du CROC.

#### Groupe de travail montréalais-Orthophonie et développement du langage

Le GTM-ODL est issu de la mobilisation des TCLPE. Il se définit comme un groupe de travail en orthophonie communautaire préconisant un continuum de services qui inclut la promotion-prévention, l'intervention et la référence en réadaptation.

À ce jour, la collaboration entre le CROC et le GTM-ODL s'est principalement traduite par des rencontres d'échanges entre les deux coordonnatrices.

Pour la représentante du GTM-ODL, il est souhaité d'établir des ponts avec d'autres instances. Une participation à au moins une rencontre du CROC lui permettrait d'accroître sa visibilité auprès d'autres partenaires et de mieux connaître leurs réalisations.

Parmi les personnes rejointes du CROC, certaines d'entre elles considèrent que le GTM-ODL devrait faire partie du CROC, et ce, pour les raisons suivantes :

- être mieux informé des travaux du GTM-ODL;

- apporter un soutien dans la mise en œuvre du continuum de services sur le développement du langage;
- faciliter les arrimages avec les partenaires du CROC.

Quant aux autres personnes interrogées, certaines disent ne pas connaître le GTM-ODL alors que d'autres n'ont pas pris position sur sa participation au CROC ou mentionnent que le statut quo est satisfaisant.

#### Table intersectorielle régionale-saines habitudes de vie

La TIR-SHV est une instance régionale de concertation qui dispose d'un budget annuel pour mener des actions en milieu municipal et en petite enfance.

Pour la petite enfance, un comité milieu des tout-petits a été constitué. Quelques membres du CROC en font partie, notamment l'agente de soutien à la coordination. Ceux-ci participent à l'élaboration du plan d'action et, notamment, au suivi des actions à réaliser. Pour la représentante de la TIR-SHV, cet engagement contribue à éviter les dédoublements des actions entre la TIR-SHV et le CROC et à assurer les liens entre ces instances.

Globalement, les moyens mis en place pour assurer les arrimages entre la TIR-SHV et le CROC sont suffisants pour les deux parties.

#### Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie

La mission de l'IRCM est de mobiliser les communautés pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes par le développement d'initiatives concertées.

Aux dires de la représentante de l'IRCM, il s'agit d'une nouvelle instance régionale de concertation qui se déploie dans quatre sous-territoires : l'agglomération de Longueuil, la Montérégie Est, la Montérégie Ouest et Vaudreuil-Soulanges.

Le conseil d'administration de l'IRCM juge important de s'arrimer avec le CROC afin de partager des façons de faire et d'éviter les dédoublements d'action. L'intérêt de tisser des liens avec cette instance repose également sur une volonté

commune d'assurer le développement global des enfants.

Si plusieurs personnes rejointes sont favorables à la venue de l'IRCM au sein du CROC, d'autres émettent une réserve quant à la représentation des quatre sous-territoires au sein du CROC.

### 3.2.4 Mécanismes de communication entre le CROC et les tables de concertation locale en petite enfance

Suite à une rencontre avec les représentants des 18 TCLPE en avril 2017, le CROC a mis en place un comité de liaison dans le but de développer des mécanismes de communication efficaces avec les concertations locales en petite enfance.

Son mandat est de déployer des liens entre les TCLPE et le comité exécutif du CROC afin que ces deux niveaux d'instances (locale et régionale) puissent s'alimenter sur une base plus régulière et de manière plus efficace. À ceci, s'ajoute l'organisation d'une rencontre annuelle de réseautage et de partage des initiatives locales. Des faits saillants sont utilisés pour faire état de l'avancement du plan d'action du CROC lors des rencontres du comité de liaison. Ces faits saillants sont rédigés par l'agente de soutien à la coordination et transmis sur une base régulière aux agents de liaison des TCLPE.

#### Les personnes rejointes du CROC

Selon ce groupe, il se trouve que la rencontre annuelle de réseautage est appréciée par les membres des TCLPE car elle permet de mettre en valeur les expertises développées au plan local. De plus, le fait saillant est un outil intéressant pour informer les TCLPE des activités du CROC.

Par contre, il est constaté que les préoccupations des TCLPE ne sont pas ramenées au CROC. Ce faisant, les partenaires locaux ne sont pas en mesure d'influencer les orientations régionales et, faute d'information, le CROC peut difficilement soutenir les actions locales.

*Il y a deux structures, une locale et l'autre régionale, qui n'ont pas de liens fonctionnels et structurels leur permettant de travailler ensemble.*

*On est en présence de deux solitudes. Le CROC est une structure de niveau stratégique alors que les TCLPE sont à un niveau opérationnel. C'est peut-*

*être pour cela que la liaison entre les deux instances n'est pas évidente.*

Pour les personnes rejointes du CROC, il est important de consolider les liens entre le CROC et les TCLPE. Quant aux moyens pour y parvenir, quelques idées sont émises :

- mandater un représentant des TCLPE pour siéger au CROC;
- identifier un représentant d'une TCLPE en mesure de faire part des préoccupations et des enjeux locaux et procéder, au besoin, à des exercices de validation auprès des autres TCLPE;
- mandater l'agente de soutien à la coordination du CROC pour rencontrer les représentant des TCLPE, par CISSS, deux fois par année, afin de connaître les préoccupations actuelles et les enjeux locaux et d'en faire part aux membres du CROC;

Au-delà des moyens proposés, les partenaires locaux devraient être en position d'influencer les orientations du CROC et de pouvoir échanger avec les partenaires régionaux sur des sujets rassembleurs d'intérêt commun (ex. : la transition scolaire, le développement du langage, la difficulté de rejoindre certains partenaires tels que le milieu municipal et le milieu scolaire).

#### Les personnes rejointes du comité de liaison

Selon ce groupe, la reconnaissance de l'influence des TCLPE sur les orientations du CROC est la prémisse d'un travail de collaboration entre les partenaires locaux et régionaux. Cette collaboration sous-tend le respect et la reconnaissance des compétences des TCLPE (expertises-terrain) de même que l'ouverture du CROC à considérer leurs préoccupations.

Présentement, le mécanisme qui est en place, soit le comité de liaison, ne permet pas d'influencer le plan d'action régional car les échanges se limitent à l'état d'avancement des actions du CROC. Pour les personnes rejointes du comité de liaison, il faut trouver un filon pour que les TCLPE se sentent partie prenante des réflexions du CROC et que l'approche permette d'établir une relation bidirectionnelle.

*L'impression que ça laisse, c'est que le CROC est un comité relativement fermé qu'il n'est pas possible d'influencer. Il est important de sentir*

*qu'on a une réelle influence sur le plan d'action régional. Ça va dans les deux sens.*

Outre les moyens mentionnés par les personnes rejointes du CROC, il est suggéré d'utiliser la rencontre annuelle de réseautage pour faire connaître les préoccupations et les enjeux des TCLPE. Il est également souhaité que tous les membres du CROC participent à cette rencontre. Dans tous les cas, on s'attend à ce que le CROC manifeste une ouverture pour prendre en compte ces enjeux dans la démarche de planification régionale.

Présentement, l'absence de préoccupations et d'enjeux locaux dans le plan d'action régional fait en sorte que les faits saillants présentent peu d'intérêt pour les TCLPE. Les sujets leur apparaissent trop abstraits et ne cadrent pas avec leurs préoccupations.

Dans le même esprit, les personnes rejointes du comité de liaison déplorent, faute de données probantes, qu'on ne puisse pas mettre en valeur les expériences-terrain des organismes communautaires dans l'Info-Colibri. La diffusion de ces expertises locales est de nature à favoriser une reconnaissance des organismes de la région.

### 3.2.5 Projets structurants

Les huit participants ayant répondu au sondage ont mentionné que le processus de concertation au sein du CROC a permis de faire émerger des projets structurants. Six d'entre eux ont identifié les projets suivants :

- la diffusion des résultats de l'EQDEM 2012;
- l'organisation de la rencontre régionale pour partager des pratiques inspirantes favorisant l'intégration en service de garde des enfants de familles vivant en contexte de pauvreté;
- l'élaboration d'un cadre de référence en transition scolaire.

Ce dernier projet étant celui le plus souvent mentionné avec cinq mentions alors que les deux premiers ont fait l'objet d'une seule mention.

Pour en savoir davantage sur ces projets, les participants au sondage ont précisé en quoi ils sont structurants. Les propos présentés ci-dessous précisent ce qui les caractérise.

### Caractéristiques des projets structurants dans le cadre du CROC

- projets rassembleurs;
- projets permettant aux partenaires de travailler dans la même direction;
- projets s'inscrivant dans les priorités des partenaires et dans leur planification;
- projets s'arrimant dans chacune des commissions scolaires;
- projets favorisant la consolidation des pratiques;
- projets nécessitant la collaboration étroite entre les concertations locales et les réseaux scolaire et de santé;
- projets favorisant la mise en relation avec des acteurs de différents milieux;
- projets favorisant l'arrimage entre les TCLPE par l'entremise de l'agente de transition et l'agente de développement régional.

### Discussion

L'évaluation du CROC concerne les actions réalisées au cours des trois dernières années (2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019) ainsi que le processus de concertation régionale.

#### Actions réalisées

Les actions du CROC s'inscrivent dans quatre axes d'intervention, soit le soutien à l'intervention auprès des enfants, la consolidation des services offerts aux parents, la mise en place d'actions concertées et l'utilisation de leviers pour influencer les choix sociétaux.

Ces différentes actions se retrouvent dans le premier volet du mandat du CROC, soit soutenir la diffusion et l'appropriation des connaissances et des pratiques efficaces et prometteuses sur le développement des enfants par les divers acteurs œuvrant auprès des enfants et de leur famille. Quant au deuxième volet du mandat du CROC, à la lumière des propos des personnes rejointes du comité de liaison et du CROC, sa contribution à répondre aux besoins et préoccupations des communautés locales, notamment des TCLPE, reste à consolider.

Un autre aspect distinctif de cette concertation régionale concerne la contribution des acteurs. À cet effet, il s'avère que la DSPu est le plus important porteur d'actions, suivi de près par l'agente de soutien à la coordination et l'exécutif du CROC.

### Processus de concertation régionale

Le CROC présente un réel intérêt pour ses membres car il existe peu de plateformes régionales et intersectorielles en petite enfance sur le territoire de la Montérégie. Pour plusieurs d'entre eux, les rencontres du CROC constituent une opportunité de partager avec des acteurs de divers horizons qu'ils ne fréquentent pas à d'autres occasions.

Sur le plan des conditions de réalisation, les partenaires sont motivés à travailler en concertation. Par contre, il ressort un manque d'assiduité et d'implication des membres dans les travaux du CROC. De plus, le cadre de fonctionnement de ce comité favorise peu la participation et le leadership ne semble pas partagé entre les membres.

Quant au plan d'action du CROC, il s'avère trop ambitieux. Ceci a pour conséquence d'alourdir le suivi de l'état d'avancement des travaux et de réduire les périodes de discussion sur des enjeux régionaux et locaux qui sont partagés par l'ensemble des partenaires. Conséquemment, il est souhaité par les membres que le plan d'action se limite à quelques actions structurantes qui ont la capacité de mobiliser les acteurs de plusieurs secteurs autour d'un objectif commun.

Il ressort également une volonté du GTM-ODL, de la TIR-SHV et de l'IRCM de s'arrimer avec le CROC, et ce, dans le but de partager des informations et des façons de faire et d'éviter les doublons d'actions. À cet effet, les actions réalisées, telles que des rencontres d'échanges entre ces instances et la participation de l'IRCM au CROC, répondent à leurs besoins. Toutefois, considérant les appuis obtenus favorisant l'intégration du GTM-ODL au CROC, il y aurait lieu d'étudier cette option.

Au sujet des mécanismes de communication entre le CROC et les TCLPE, le comité de liaison mis en place a permis d'organiser une rencontre annuelle de réseautage et de partage des initiatives locales. Par contre, il n'a pas été en mesure, dans le cadre de son mandat, d'alimenter le CROC sur les préoccupations et les enjeux locaux et, conséquemment, les TCLPE n'ont pu influencer la planification régionale. De plus, comme les faits saillants ne cadrent pas avec les préoccupations locales, il n'est pas étonnant de constater le peu d'intérêt pour son contenu.

### Conclusion

Le CROC est une instance régionale de concertation en petite enfance qui doit être maintenue sur le territoire de la Montérégie. En effet, les membres sont motivés à agir de façon concertée et à travailler sur des projets menés en partenariat.

Toutefois, ce comité nécessiterait certains ajustements pour favoriser une plus grande participation de ses membres. Il doit également permettre l'émergence de projets structurants qui répondent aux besoins des acteurs des différents secteurs concernés et qui s'inscrivent dans un plan d'action plus modeste.

Pour ce faire, il apparaît indéniable que le CROC doit s'arrimer avec les TCLPE afin d'échanger sur les préoccupations locales et les actions à mettre en œuvre. Préalablement, les liens de collaboration entre les partenaires régionaux et locaux doivent être consolidés de même que l'ouverture du CROC à considérer leurs préoccupations.

Dans un souci de recherche d'un nouvel équilibre, il est recommandé la mise sur pied d'un comité de travail dont le mandat sera d'identifier des moyens pour optimiser le fonctionnement interne du CROC ainsi que les arrimages avec les instances de concertation locales et régionales en petite enfance sur le territoire de la Montérégie.

### Références

Comité régional Opération Colibri, *Bilan des plans d'action annuels 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019*, Longueuil.

Lebeau, A., Vermette, G. et C. Viens (1997). *Bilan de l'action intersectorielle et de ses pratiques en promotion de la santé et en prévention des toxicomanies au Québec*, Collection études et analyses No : 33, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 101 p.

Fortier, J. (2016). *Grille d'analyse du partenariat, consulté le 20 juin 2018*, [https://www.ivpsa.ulaval.ca/sites/ivpsa.ulaval.ca/files/grille\\_analyse\\_du\\_partenariat\\_02-2-2017.pdf](https://www.ivpsa.ulaval.ca/sites/ivpsa.ulaval.ca/files/grille_analyse_du_partenariat_02-2-2017.pdf)

Moreau, A., Robertson, A., et J. Ruel (2005). *De la collaboration au partenariat*, Éducation et francophonie, Vol XXXIII : 2, Conseil de recherche en sciences humaines, Consulté le 20 juin 2018, [http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIII\\_2\\_14\\_2.pdf](http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIII_2_14_2.pdf)

Pinault, R., et C., Daveluy (1986). *La planification de la santé. Concepts, méthodes, stratégies*. Éditions Agence d'ARC Inc., 480 p.

[Portail des gestionnaires et des bénévoles \(2013\) \*Quelles sont les qualités d'une concertation réussie?\*](#), Université du Québec à Trois-Rivières, consulté le 20 juin 2018.

Bilodeau, A., Galarneau, M., et M. Fournier (2008). *Outil diagnostique de l'action en partenariat*, ASSSS de Montréal, Chaire Approches communautaires et inégalités de santé Université de Montréal, consulté le 20 juin 2018, <http://www.rqvvs.qc.ca/documents/file/diagnostique-action-partenariat.pdf>

## Annexe 1 : Recension des actions et documentation du processus de concertation

Questions d'évaluation	Variables	Méthodes	Sources d'information
<b>Objectif 1 : Recenser les principales actions réalisées par le CROC</b>			
<b>Q1</b> Quelles sont les actions réalisées dans le cadre du CROC entre 2016 et 2019?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions annuelles réalisées par le CROC selon quatre axes d'intervention :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ intervenir directement et précocement auprès des enfants;</li> <li>✓ consolider le soutien offert aux parents;</li> <li>✓ soutenir la mise en place d'actions concertées dans les communautés ;</li> <li>✓ utiliser les leviers à notre disposition pour influencer les choix sociétaux</li> </ul> </li> </ul>	Analyse documentaire	Documents produits (Q1)  Entrevues auprès de l'agente de soutien à la coordination du CROC
<b>Objectif 2 : Documenter le processus de concertation</b>			
<b>Q.2</b> Quelle votre appréciation de la concertation au sein du CROC?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions de réalisation (ex : motivations des membres, relations entre les partenaires, attentes de participants, pouvoir d'agir de groupe, planification de l'action, organisation et leadership, suivi et évaluation)</li> <li>• Projets structurants développés</li> </ul>	Grille d'analyse de la concertation et Entrevues individuelles	<b>Ensemble des membres du CROC</b> Grille d'analyse de la concertation (Q2)  <b>9 membres du CROC</b> Entrevues individuelles (Q2, Q3 et Q4)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre (ex. : utilité, fonctionnalité, efficacité et nature des échanges (information, discussion ou décision))</li> </ul>	Entrevues individuelles	
<b>Q.3</b> Quelle est votre appréciation des moyens mis en place pour assurer les arrimages entre le CROC et les autres instances régionales de concertation, soit le GTM-ODL, la TIR-SHV et l'IRCM?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres d'échange entre le CROC et les instances régionales de concertation (GTM-ODL, TIR-SHV et IRCM),</li> <li>• Soutien du comité exécutif du CROC aux travaux du comité milieu des tout-petits de la TIR-SHV</li> <li>• Participation de membres de la TIR-SHV et de professionnels de l'IRCM aux travaux du CROC</li> </ul>	Entrevues individuelles	<b>3 instances régionales</b> GTM-ODL, TIR-SHV et IRC Montérégie Entrevues individuelles (Q3)
<b>Q.4</b> Quelle est votre appréciation des mécanismes de communication entre le CROC et les tables de concertation locale en petite enfance (TCLPE)?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composition et fréquence des rencontres</li> <li>• Partage mutuel d'information entre les représentants du comité exécutif et les représentants des TCLPE</li> <li>• Faits saillants transmis aux <b>agents de liaison</b> des TCLPE sur l'état d'avancement du plan d'action du CROC</li> <li>• Contribution à la mise en œuvre des actions du plan d'action du CROC</li> <li>• Rencontre annuelle de réseautage (5 représentants de chaque TCLPE) pour partager les projets réalisés localement</li> <li>• Lien entre le comité de liaison, le comité exécutif et le CROC afin de s'alimenter sur une base plus régulière et efficace</li> </ul>	Entrevues individuelles et de groupe	<b>Comité de liaison des TCLPE</b> Entrevue de groupe (Q4)





## Annexe 2 : Grille d'analyse de la concertation dans le cadre du comité régional Opération Colibri <sup>1</sup>(CROC)

Quel est votre niveau d'accord concernant l'atteinte de chacune des conditions jugées importantes pour la réussite de votre concertation? (Cliquez dans la case correspondant le mieux à ce que vous ressentez)

<b>A) Les conditions préalables à la concertation dans le cadre du CROC</b>	Tout à fait en désaccord	En désaccord	En accord	Tout à fait en accord
<b>1. Motivations à agir ensemble</b>				
• Les membres sont motivés à agir de façon concertée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Les membres sont motivés à travailler sur des projets menés en partenariat.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Les orientations du comité cadrent avec la mission de mon organisation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Le degré d'engagement de tous les membres est élevé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2. Relations entre les membres</b>				
• Il y a une implication de tous les acteurs concernés par le développement des tout-petits.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Il y a une relation de confiance entre les membres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Il y a une relation de respect entre les membres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Il y a une relation d'égalité entre les membres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Commentaires sur les conditions préalables à la concertation (ex. : vos attentes concernant les relations entre les membres, vos motivations personnelles au sein du comité, etc.) :</b>				
<b>B) L'organisation de la concertation : structuration des objectifs, des tâches et des rapports entre les membres du CROC</b>	Tout à fait en désaccord	En désaccord	En accord	Tout à fait en accord
<b>1. Attentes des membres</b>				
• Les membres ont une compréhension commune du mandat du comité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Les attentes individuelles sont clairement exprimées par les membres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Les attentes communes sont clairement exprimées par les membres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2. Pouvoir d'agir du groupe</b>				
• Mon organisation fait preuve de solidarité et d'engagement envers le comité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Mon organisation voit une valeur ajoutée à sa participation au comité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• À titre de personne mandatée par mon organisation, je possède le pouvoir de prendre des initiatives.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je reconnais la valeur ajoutée de chaque partenaire au sein du comité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Le groupe a la capacité de prendre des décisions.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Le comité possède les ressources nécessaires pour réaliser son mandat (ex. : humaines, matérielles et financières).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<sup>1</sup> Grille d'analyse adaptée des travaux de Fortier (2016), du Portail des gestionnaires de bénévoles (2013) et de Lebeau et coll. (1997)



<b>B) L'organisation de la concertation : structuration des objectifs, des tâches et des rapports entre les membres du CROC (suite)</b>	<b>Tout à fait en désaccord</b>	<b>En désaccord</b>	<b>En accord</b>	<b>Tout à fait en accord</b>
<b>3. Planification de l'action menée en concertation</b>				
• Les rôles et les responsabilités des membres sont clairement définis et acceptés par tous.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Les compétences et les forces de chaque membre sont reconnues.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Les informations pertinentes circulent de façon efficace au sein du comité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Les actions planifiées sont réalisées dans les délais prévus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4. Organisation et leadership</b>				
• Le leadership est partagé entre les partenaires du comité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Le leadership favorise la réalisation du mandat du comité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Le cadre de fonctionnement du comité est optimal (ex. : nombre de rencontres, comité exécutif, quorum, agente de soutien à la coordination).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• L'organisation du travail pour la mise en œuvre du plan d'action est efficace (ex : groupes de travail).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• La procédure actuelle d'intégration des nouveaux membres est adéquate.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Commentaires sur l'organisation de la concertation (ex. : vos attentes envers le CROC, la planification et l'organisation de l'action ou son leadership, etc.) :</b>				
<b>C) Le suivi et l'évaluation de la concertation du CROC</b>	<b>Tout à fait en désaccord</b>	<b>En désaccord</b>	<b>En accord</b>	<b>Tout à fait en accord</b>
<b>1. Suivi et évaluation de la concertation du CROC</b>				
• Je vois l'intérêt d'évaluer périodiquement le cadre de fonctionnement du comité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je vois l'intérêt d'évaluer périodiquement l'organisation du travail au sein du comité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je vois l'intérêt d'évaluer l'atteinte des objectifs (résultats) des plans d'action annuels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Commentaires sur le suivi et l'évaluation de la concertation (ex. : vos attentes en matière d'évaluation) :</b>				

#### D) Projets structurants

Un projet structurant présente la capacité de mobiliser les acteurs de différents secteurs autour d'un objectif commun et favorise la concertation, le partenariat et l'engagement des acteurs concernés. Le projet s'inscrit dans la pérennité et a un potentiel d'impact réel et continu pour la communauté et le développement des tout-petits.

Selon vous, est-ce que le processus de concertation au sein du CROC a permis de faire émerger des projets structurants? Oui  Non  Ne sais pas

Si oui, quels sont ces projets? Cliquez ici pour entrer du texte.

En quoi ces projets sont structurants? Cliquez ici pour entrer du texte.

## Annexe 3 : Méthodologie et résultats de la grille d'analyse de la concertation dans le cadre du comité régional Opération Colibri

### Méthodologie

La grille d'analyse de la concertation dans le cadre du CROC (annexe 2) constitue une sélection de questions ou d'énoncés regroupés en fonction de différents thèmes. Pour chacun des thèmes, il a été créé un score moyen. Ce score, composé de l'ensemble des énoncés, varie de 1 (tout à fait en désaccord) à 4 (tout à fait en accord).

Les échelles de mesure qui ont été constituées portent sur sept thèmes, à savoir :

1. les motivations à agir ensemble (section A1, 4 énoncés);
2. les relations avec les membres (section A2, 4 énoncés);
3. les attentes des membres (B1, 3 énoncés);
4. le pouvoir d'agir en groupe (B2, 6 énoncés);
5. la planification de l'action menée en concertation (B3, 4 énoncés);
6. l'organisation et le leadership (B4, 5 énoncés);
7. le suivi et l'évaluation de la concertation (C1, 3 énoncés).

Les résultats ou les scores moyens obtenus pour chacune des échelles de mesure se présentent comme suit :

### Résultats

No	Échelles de mesure	Scores moyens
1	Les motivations à agir	3,1
2	les relations entre les membres	3,1
3	les attentes des membres	3,1
4	le pouvoir d'agir en groupe	3,2
5	la planification de l'action	3,2
6	l'organisation et le leadership	3,0
7	le suivi et l'évaluation de la concertation	3,4